

LE GENRE *MAESA* EN GUINÉE DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

par H. JACQUES-FÉLIX

RÉSUMÉ : Il y a trois espèces de *Maesa* en Guinée: *M. lanceolata* Forsk., largement répandue en Afrique, et deux endémiques: *M. nuda* Hutch. et Dalz., *M. vestita* sp. nov., d'évolution parallèle.

SUMMARY : There is three species of *Maesa* in Guinea: *M. lanceolata* Forsk., widespread in Africa; and two endemics: *M. nuda* Hutch. et Dalz., *M. vestita* sp. nov., of parallel evolution.

L'aire africaine du genre paléotropical *Maesa* est entièrement couverte par l'espèce principale, *M. lanceolata* Forsk., découverte au Yémen, connue de Madagascar et répandue, sur les territoires qui lui sont propres, de la Guinée et l'Éthiopie jusqu'en Afrique du Sud. Les quelque dix autres espèces du continent sont des endémiques régionales, dont quelques-unes, du sous-genre *Eumaesa*, sont plus ou moins apparentées et difficiles à distinguer de *Maesa lanceolata*, nécessairement très variable.

Le problème se pose pour la Guinée, dont le territoire montagneux est à la limite occidento-septentrionale de l'aire.

En 1921, A. CHEVALIER attribuait une partie de ses spécimens à *M. lanceolata* Forsk., et nommait, pour les autres, une espèce nouvelle non décrite: *M. djalonis*.

En 1937, J. HUTCHINSON et J. M. DALZIEL réduisaient *M. djalonis* A. Chev. comme synonyme de *M. lanceolata* Forsk., tandis qu'ils créaient une espèce nouvelle sur une récolte effectuée antérieurement en Guinée, sans indication de localité, par FARMAR. En fait, à cette date, du matériel identique avait déjà été collecté au Fouta-Djallon par A. CHEVALIER (1905-08), H. POBÉGUIN (1910), H. JACQUES-FÉLIX (1935). Le n° 12984 bis de CHEVALIER, rangé par lui avec *M. lanceolata* Forsk., se rapporte exactement à *M. nuda* Hutch. et Dalz., mais n'avait pas été vu par les auteurs de cette espèce.

Cette divergence de conception n'est pas surprenante, car le matériel de Guinée et Côte d'Ivoire, spécifié par A. CHEVALIER, ne diffère guère moins que *M. nuda* Hutch. et Dalz. des spécimens typiques du *M. lanceolata* Forsk. du Yémen et d'Éthiopie. L'espèce que nous proposons ici, basée sur des exemplaires confondus par CHEVALIER, HUTCHINSON et DALZIEL avec *M. lanceolata* Forsk., présente cet intérêt qu'elle constitue, avec *M. nuda* Hutch. et Dalz., un excellent exemple de variation parallèle.

CLÉ DES MAESA DE GUINÉE

- Panicules abondamment ramifiées et fleuries, portant des racémules tertiaires; fleurs subsessiles; sépales ciliés; feuilles ovales-lancéolées à largement elliptiques, 6-12 nervures latérales..... *M. lanceolata* var. *djalensis*.
- Racèmes flexueux, laxiflores, le rachis primaire ne porte que 1-3 racémules simples; fleurs pédicellées; feuilles en coin à la base, 4-8 nervures latérales ;
- Plante entièrement glabre; fruit ovoïde *M. nuda*.
- Jeunes rameaux, face inférieure des feuilles, racèmes et calice velutineux; fruit globuleux *M. vestita*.

Maesa lanceolata Forsk.

Fl. Aegypt. Arab. (1775); A. RICHARD, Tent. Fl. Abyss. 2 : 20 (1851); C. MEZ, Myrsinaceae, Pflanzenreich 4, 236 : 26 (1902); G. CUFODONTIS, ENUM. Plant. Ethiop. Sperm., Bull. Jard. Bot. Etat, Brux. 30 : 655 (1960); Fl. W. Trop. Afr., ed. 2, 2 : 33 (1963), p. p.

— *M. picta* HOCHST. (1841).

L'abondant matériel d'Éthiopie, dont le type de *M. picta* Hochst., est tout à fait conforme aux spécimens du Yémen que nous avons pu voir (*Bolla s. n.*, en fleurs; *Schweinjurth 1558*, en fruits) :

Feuilles à long pétiole de 2 à 5 cm; limbe étroitement elliptique, à marges serratées, ou plus ou moins entières vers la base. Panicules d'ampleur variable; pyramidales, 3-pennées; rachis glabres ou glabrescents; fleurs à pédicelles de 1 à 3 mm.

Var. *djalensis* (A. Chev.) Jac.-Fél., var. nov.

A typo differt foliis ovato-lanceolatis; rachis paniculatis velutino.

— *M. djalensis* A. CHEV., Expl. bot. Afr. Occ. : 384 (1921), nom. nud.

— *M. lanceolata*, AUBRÉVILLE, Fl. Forest. Côte d'Ivoire, ed. 2, 3 : 101 (1959), non FORSK.; Fl. W. Trop. Afr., ed. 2, 2 : 33 (1963), p. p. non FORSK.

Arbuste parfois sarmenteux à petit arbre. Feuilles à pétiole de 2-3,5 cm; glabres, ovales-lancéolées, largement arrondies à la base, parfois subcordées ou, inversement, brusquement en coin sur le pétiole, 7-9 × 14 cm, marges grossièrement serratées, de 8 à 12 nervures latérales (rarement moins). Panicule d'ampleur variable, parfois jusqu'à 15 cm, de 5 à 20 racémules secondaires, ceux de la base ramifiés en racémules tertiaires; rachis densément velutineux. Fleurs subsessiles, 2-2,5 mm de haut, sépales ciliés. Fruit globuleux, 3-3,5 mm de diamètre, à sépales persistants, 0,5 mm de long, plus courts que l'ovaire et appliqués.

FOUTA-DJALLON : Chevalier 14831 (fl., sept.), Longuerry, 3 m de haut, fleurs blanc jaunâtre; 18611 (fl., sept.), de Diaguissa à Boulivel, 1250 m alt. (type de *M. djalensis*); 18678 (fl., sept.), de Boulivel à Dalaba, *Pobéguin 2066* (fr., déc.), de Dalaba à Pita, arbre moyen de 2 à 5 m, nombreuses grappes le long des branches; 2179 (fl., nov.), sans loc., arbuste mi-sarmenteux, fleurs blanc crème. — RÉGION DE MAGENTA : Jacques-Félix 898 (fl., mai), petit arbre à panicule diffuse, fleurs blanchâtres, pédicelle bien prononcé; Schnell 2655 (fl., mai), massif du Ziama.

Nous proposons cette variété pour bien situer la position du matériel de Guinée vis-à-vis du *Maesa lanceolata* typique. Directement comparée aux spécimens d'Éthiopie, elle présente des différences de forme et d'indument qui ont conduit A. CHEVALIER à la nommer comme espèce. Par contre, elle se rattache aux formes très variables qui représentent *Maesa lanceolata* en Afrique intertropicale et finissent par se confondre avec *M. rufescens* A. DC.

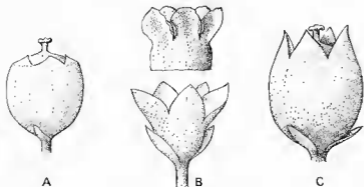


Fig. 1. — *Maesa lanceolata* Forsk. var. *djalonensis* Jac.-Fél. : A, fruit, $\times 6$ (Pobéquin 2266), — *Maesa nuda* Hutch. et Dalz. ; B, fleur (calice et corolle), $\times 8$; C, fruit, $\times 6$ (Chevalier 12984 bis).

Maesa nuda Hutch. et Dalz.

Kew Bull. 1937 : 60; Fl. W. Trop. Afr. 2 : 33 (1963).

— *M. lanceolata*, A. CHEV., Expl. Bot. Afr. Occ. : 384 (1921), p. p. : Chevalier 12984 bis, non Forsk.

Arbrisseau de 1 à 2,50 m de haut, glabre dans toutes ses parties; rameaux subherbacés. Feuilles à pétiole de 1,5-2 cm, oblancéolées à étroitement elliptiques, 3,5-6 \times 7-13 cm; marges serratées vers le haut et subentières vers la base, de 4 à 6 nervures espacées. Racèmes flexueux, laxiflores, jusqu'à 13 cm de long, formés du rachis principal portant, vers sa base, de 1 à 3 racémules simples. Fleurs pédicellées; bractéoles obtuses; calice 2,2 mm de haut, campanulé; corolle 3 mm de haut, dont 2 mm pour les lobes imbriqués et auriculés; anthère 0,8 mm. Le fruit (non décrit dans la diagnose) est ovo-ellipsoïde, de 5 mm de haut et 4 mm de diamètre; les sépales, 1-1,2 mm de long, sont aussi hauts que le sommet de l'ovaire et en sont légèrement écartés. Racèmes légers à maturité.

FOUTA-DJALLON : Chevalier 12984 bis (fl. fr., avril), chutes de la Ditine; Jacques-Félix 798 (fl., mars), environs de Dalaba, en terrain marécageux, arbrisseau subherbacé; Pobéquin 2268 bis (sans loc. ni date), en fleurs, feuilles petites, oblancéolées, très atténuées à la base. (Cet exemplaire a probablement été numéroté postérieurement par rapprochement avec une récolte effectuée indépendamment à Bomboli et appartenant à *M. vesitita*.) — MONT NIMBA : Schnell 313, 339, 471 (fl. jeunes, fév.), inflorescences plus contractées (encore jeunes ou influence de l'altitude) que sur les récoltes du Fouta-Djallon.

Dans une certaine mesure, *Maesa nuda* Hutch. et Dalz. rappelle assez bien les spécimens de *Maesa lanceolata* d'Éthiopie, alors qu'il s'écarte beaucoup plus nettement de ceux récoltés plus au sud. La forme et la



Pl. 1. — *Maesa venita* Jac. & Salm. : A, feuilles et racèmes, $\times 2/3$; B, fleur dont la corolle est retirée, $\times 8$; C, corolle étalée et étamines, $\times 8$ (Chevalier 13439, holotype); D, E, fruit entier et ouvert, $\times 6$ (Adam 117, syntype fruit).

glaucescence des feuilles, la glabréité, etc., sont autant de points communs. L'intégrité des bases marginales, invoquée par les descripteurs, se retrouve aussi chez *M. lanceolata* puisque, pour les cas contraires, A. Richard a nommé une variété « *serratifolia* ». Les fleurs sont également bien pédicellées. Enfin il existe un spécimen de QUARTIN DILLON qui a presque tous les caractères de *M. nuda*: racème de 10 cm, fleuri sur 6 cm et ne portant que deux racémules simples. Cependant, chez *M. nuda*, les feuilles sont plus nettement oblancéolées, les fleurs sont plus grandes, le fruit différent et plus gros, enfin la forme racémeuse des inflorescences est constante et accusée.

***Maesa vestita* Jac.-Fél., sp. nov.**

— *M. lanceolata* CHEV., Expl. Bot. Afr.: 384 (1921); Fl. W. Trop. Afr. 2: 33 (1963) p. p. : Chevalier 12338, 13439, non FONSK.

Affinis *M. nudae* Hutch. et Dalz., sed calycibus, ramulis, petiolis, pagina inferne foliorum, velutinis differt.

Arbuscula 1-2,50 m alta; ramulis subherbaceis, velutinis. Folia lanceolata-elliptica, obtuse serrata, 4,5-6,5 cm lata, 9-14 cm longa, superne glabra, inferne velutina; nervis lateralibus 6-8; petiolo 1,5-2,5 cm longo, velutino. Inflorescentiae velutinae, racemosae, vel pauca bipinnatim paniculatae, laxiflorae; racemo elongato, usque 14 cm longo, flexuoso, 2-3 racemuli gerenti. Flores albi, pedicello 2 mm longo, velutino. Calyx campanulatus, velutinus; lobis ovato-triangularibus, 1, 2 mm longis. Corolla 2,2 mm alta; lobis late ovatis, obtusis, tubum superantibus. Fructi globosi, 5 mm diam., velutini calyce persistente.

Arbrisseau jusqu'à 2,50 m de haut. Rameaux velutineux, lorsqu'ils sont jeunes, finement striés, puis glabrescents. Feuilles de 10 à 17 cm de longueur totale. Pétiole 1,5-2,5 cm de long, velutineux et strié, ainsi que la côte médiane sur la face inférieure. Limbe elliptique, en coin aux deux extrémités, pourvu de six à dix nervures latérales, souvent bifurquées avant la marge; glabre à la face supérieure, velutineux sur toute la face inférieure et particulièrement sur les nervures; marges grossièrement serratées, plus obscurément ou subentières vers la base.

Inflorescences racémeuses, flexueuses, laxiflores; tous les axes velutineux et les principaux striés; rachis primaire de 10 à 14 cm de long, avec seulement deux à trois racèmes latéraux simples, de 3-5 cm de long; bractées 1,5 mm de long, triangulaires, naviculées, velutineuses sur le dos.

Fleurs pédicellées; pédicelles 2 mm de long, velutineux; bractéoles ovales-triangulaires, 1,2 mm de long, velutineuses sur le dos. Calice velutineux sur toute sa surface externe; tube 1,3 mm de haut et 1,5 mm de diamètre; lobes ovales-triangulaires, 1,7 mm de large à la base, 1,2 mm de haut. Corolle blanche, glabrescente sur le dos (parfois quelques poils épars et très courts), 2,2 mm de haut; lobes imbriqués, arrondis au sommet, 1,7 mm de large, 1,2 mm de long; étamines 0,6 mm.

Fruit globuleux, 5 mm de diamètre sur 5,5 mm de haut, velutineux par toute la surface du calice, vertex de l'ovaire glabre.

FOUTA-DJALLON : *Chevalier 13439* (fl., avril), de Diaguissa à Timbo, type P; *Chevalier 12338* (fl., mars), Labé; *Pobégatin 2268* (fl. fr. jeunes, fév.), Bomboli, en terrain humide, arbuste de 2,50 m, fleurs blanches, feuilles vert gris. — MONT NIMBA : *Adam 117* (fl. fr., avril), 1400 m alt. en bordure de galerie, arbrisseau; *Schnell 496* (fl. fév.). Les spécimens du Nimba ont des inflorescences plus contractées que ceux du Fouta Djallon.

L'indument n'est pas le seul caractère qui sépare cette espèce de *M. nuda* Hutch. et Dalz. Les feuilles ne sont pas oblancéolées, les étamines sont plus petites, le fruit est de forme différente.

CONCLUSION. — A partir d'une espèce fondamentale, représentative du genre *Maesa* (*Eumæsa*) en Afrique, ayant deux tendances quant à l'indument : l'une, glabrescente, d'Éthiopie et d'Arabie, l'autre, velutineuse, d'Afrique occidentale, équatoriale et du sud, on observe, en Guinée, une autre voie évolutive concernant la structure des inflorescences. *Maesa nuda*, Hutch. et Dalz., forme parfaitement glabre, *M. vestita* Jac.-Fél., forme velutineuse, présentent toutes les deux de longs racèmes flexueux et des fleurs sensiblement plus grandes, qui les distinguent des autres espèces africaines du même groupe.

Laboratoire de Phanérogamie,
Muséum - PARIS.